

BIENVENUE

chez Desjardins,
premier groupe financier
coopératif du Canada



Desjardins
souhaite
faciliter votre
intégration
au pays grâce
à cette brochure
dans laquelle
se trouve
une foule de
renseignements
utiles en lien
avec les services
financiers.



Coopérer pour créer l'avenir



02

VOUS ACCUEILLIR.
VOUS ACCOMPAGNER.
VOUS SIMPLIFIER LA VIE.

02

NOTRE EXPERTISE
À VOTRE SERVICE

03

VOUS ARRIVEZ ?
LAISSEZ-NOUS VOUS
ACCOMPAGNER !

04

D'AUTRES RESSOURCES
À VOTRE DISPOSITION

05

LE SYSTÈME FINANCIER
CANADIEN EN BREF

07

DESJARDINS: DES
SERVICES FINANCIERS
À LA HAUTEUR
DE VOS ATTENTES

10

VOS FINANCES SANS
FRONTIÈRES

VOUS ACCUEILLIR. VOUS ACCOMPAGNER. VOUS SIMPLIFIER LA VIE.

Vous êtes installé depuis peu au Canada ou projetez de le faire ? À titre de premier groupe financier coopératif du Canada, Desjardins reconnaît toute l'énergie et l'importance que vous accordez à la réalisation de votre projet et est heureux de vous offrir son soutien dans le cadre de ce nouveau départ.

NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

Avec Desjardins, vous n'êtes jamais seul. Vous pouvez compter sur notre présence et notre expertise. Nous vous proposerons des solutions adaptées à votre réalité et à vos besoins.

De par sa nature coopérative, Desjardins vise le bien-être économique et social de ses membres et clients, et protège leurs intérêts en leur offrant notamment des produits et services rentables et sécuritaires.

Ouvrir un compte dans une caisse Desjardins, c'est devenir membre d'une coopérative qui vous appartient.

DESJARDINS, C'EST...

- La plus importante institution financière au Québec et le premier groupe financier coopératif du Canada, avec près de six millions de membres et un actif de plus de 172 milliards de dollars¹.
- Le plus vaste réseau de l'est du Canada, avec 1375 points de service et 2650 guichets automatiques, au Québec et en Ontario.
- L'institution financière qui a mérité le titre de « Bank of the Year 2010 – Canada », décerné par la revue britannique *The Banker*.
- L'accès à des cartes de débit permettant de payer les achats par paiement direct chez des marchands au Canada comme aux États-Unis, et de retirer de l'argent dans plus de un million de guichets automatiques dans le monde.
- L'émetteur d'une vaste gamme de cartes de crédit VISA², dont plusieurs ne comportent pas de frais annuels.
- Des sociétés filiales en assurance de personnes et de dommages, en valeurs mobilières, en capital de risque et en gestion d'actifs.



VOUS ARRIVEZ ? LAISSEZ-NOUS VOUS ACCOMPAGNER !

Les conseillers de Desjardins se distinguent par leur écoute et par leur volonté de vous fournir un accompagnement de qualité et de vous soutenir dans la réalisation de vos rêves et objectifs.

Bien au fait de votre situation et de votre réalité, ils mettent tout en œuvre afin de répondre avec efficacité à vos besoins particuliers et ainsi vous offrir le niveau de service que vous recherchez.

D'AUTRES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

Lors de votre arrivée, vous pouvez également compter sur les organismes ci-dessous pour vous appuyer dans vos différentes démarches d'intégration.

À propos de...	
Emploi	Immigration Québec www.immigration-quebec.gouv.qc.ca Citoyenneté et Immigration Canada www.cic.gc.ca
Habitation	Société canadienne d'hypothèques et de logement www.cmhc-schl.gc.ca Genworth Financial Canada www.genworth.ca
Numéro d'assurance sociale	Service Canada www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/nas
Produits et services financiers	Autorité des marchés financiers du Québec www.lautorite.qc.ca Association de la consommation en matière financière au Canada www.acfc-fcac.gc.ca
Système de santé	Régie de l'assurance maladie du Québec www.ramq.gouv.qc.ca
Visas et passeports	Citoyenneté et Immigration Canada www.cic.gc.ca

LE SYSTÈME FINANCIER CANADIEN EN BREF

Le système financier canadien protège votre argent et vous aide à le faire fructifier. Précisons que celui-ci est encadré par une réglementation rigoureuse. Peut-être diffère-t-il cependant de celui de votre pays d'origine ; pour vous aider à mieux le comprendre, en voici les principaux éléments.

DEVISE

- La devise en vigueur au Canada est le dollar canadien (\$ CA).
- Un dollar canadien équivaut à 100 cents.
- Pour connaître la valeur de la devise canadienne selon la devise de votre pays, visitez www.desjardins.com/devises.

COMPTE DANS UNE INSTITUTION FINANCIÈRE

- Vous pouvez effectuer des dépôts, des retraits, des virements de fonds, des paiements de factures et autres à partir de votre compte avec opérations.
- Votre compte s'accompagne d'une carte de débit qui vous permet notamment de payer vos achats par paiement direct et d'utiliser les guichets automatiques.

CHÈQUE

- Dans certains cas, le chèque personnel peut être utilisé comme mode de paiement, mais les transactions automatisées sont beaucoup plus répandues.
- Un chèque postdaté, c'est-à-dire un chèque qui porte une date ultérieure, peut être utilisé pour payer certains biens ou services (ex. : votre loyer).

COTE DE CRÉDIT

- Il s'agit de votre capacité à rembourser vos dettes dans les délais requis. La façon dont vous vous acquittez de vos obligations financières détermine votre cote de crédit.
- Pour maximiser les chances de succès lors d'une demande de prêt (pour l'achat d'une voiture ou d'une maison, par exemple), il faut réussir à se bâtir un bon dossier de crédit. Pour ce faire, il est important de faire preuve de rigueur et d'établir votre réputation de solvabilité dès la première fois qu'un prêt vous est accordé en payant, dans les délais, les montants dus.

CARTE DE CRÉDIT

- Une carte de crédit distincte de votre compte bancaire peut être émise par une institution financière ainsi que par certains commerçants ou compagnies pétrolières.
- Elle vous permet d'effectuer des achats et d'en étaler le paiement, moyennant des frais d'intérêts.
- Lorsque vous réglez la totalité de votre solde mensuel avant la date d'échéance indiquée sur votre relevé de compte, vous n'avez pas d'intérêts à payer.
- En utilisant votre carte de crédit judicieusement, vous bâtissez votre cote de crédit et établissez votre solvabilité auprès des institutions financières et des commerçants.



DÉBIT, CRÉDIT : QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

Au Canada, il existe une distinction entre la carte de débit et la carte de crédit. Alors que les montants des achats portés à une carte de crédit ne sont réglables qu'à l'échéance mensuelle du compte, ceux payés avec la carte de débit sont retirés du compte bancaire le jour même de l'achat.

RETENUE DE FONDS

- La retenue de fonds est une précaution normale que prend toute institution financière pour se prémunir contre les retours de chèques ou le manque de provision. La procédure est applicable à n'importe quel chèque, personnel ou non, de même qu'à l'argent déposé au guichet automatique, et ce, aux fins de vérification.
- Pour éviter qu'il y ait retenue de fonds, un montant est déterminé par votre institution financière afin que vous puissiez encaisser des chèques. Ce montant est fixé à l'ouverture de votre compte et peut varier en fonction de l'analyse de vos besoins. Par contre, si vous n'avez pas de montant maximal autorisé, vos fonds pourraient être gelés pendant une certaine période.

TRANSACTIONS EN LIGNE

- En ouvrant un compte dans une institution financière, vous pouvez effectuer différentes transactions sécurisées sur Internet : virement de fonds, paiement de factures, consultation de vos transactions en cours, réception de vos relevés de compte en ligne, etc.

POLITIQUE FISCALE

- Chaque année, vous devez soumettre une déclaration de revenus au gouvernement canadien. Si vous résidez au Québec, vous devez aussi en produire une pour le gouvernement québécois.
- Pour obtenir plus de détails sur la politique fiscale, vous pouvez visiter le www.cra-arc.gc.ca.

DESJARDINS : DES SERVICES FINANCIERS À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

L'aspect financier joue un rôle majeur dans la réussite de votre intégration dans votre nouvel environnement. À cet effet, vous pouvez compter sur l'appui du Mouvement Desjardins pour vous aider à vous établir sur des bases solides.

COMPTE D'OPÉRATIONS

Lorsque vous détenez un compte dans une caisse Desjardins, vous obtenez une Carte d'accès Desjardins (carte de débit) vous permettant d'utiliser les guichets automatiques, de payer vos achats chez la plupart des marchands et d'effectuer des transactions par AccèsD, le service en ligne de Desjardins, accessible par téléphone, sur Internet ou sur un appareil mobile.

Vous pouvez faire votre demande d'ouverture de compte de deux façons.

À PARTIR DE L'ÉTRANGER

En remplissant le formulaire sur www.desjardins.com/NouveauxArrivants. Une solution bien pratique pour transférer des fonds avant votre arrivée au Canada !

AU CANADA

En prenant rendez-vous avec un conseiller dans une caisse Desjardins ou en composant le 1 800 CAISSES (1 800 224-7737). Vous pouvez également faire une demande d'ouverture de compte en ligne à www.desjardins.com.

VIREMENTS INTERNATIONAUX

Lorsque vous ouvrez un compte dans une caisse Desjardins, vous avez la possibilité de transférer des fonds dans de nombreux pays du monde.

Vous pouvez effectuer ces transferts soit en vous présentant dans un des nombreux points de service du Québec et de l'Ontario, ou le faire vous-même en ligne, de façon sûre et entièrement autonome, grâce à notre service AccèsD. Simple et efficace !

PLACEMENTS

Vous désirez faire fructifier vos avoirs ? Desjardins vous offre une gamme complète de produits d'épargne et de placement qui répondront à vos besoins. En fonction de vos objectifs et de votre tolérance au risque, les conseillers de Desjardins sauront vous proposer les produits les mieux adaptés à votre situation.

MARGE DE CRÉDIT

Les différentes marges de crédit offertes par Desjardins peuvent être des alliées importantes en cas d'imprévu. Vous ne payez les intérêts que sur la portion utilisée de votre marge, constituant ainsi des solutions souples et pratiques à vos besoins de financement.

CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS

La gamme VISA Desjardins comporte de nombreuses cartes conçues pour répondre au profil de chaque utilisateur. Plusieurs de ces cartes ne comportent aucuns frais annuels et le programme de récompenses BONIDOLLARS Desjardins offert pour certaines d'entre elles est reconnu comme étant l'un des plus généreux sur le marché.

Déterminez quelle carte correspond le mieux à votre profil en visitant la section « Comparer nos Cartes VISA Desjardins » au www.desjardins.com/comparer-cartes.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Vous songez à devenir propriétaire dès votre arrivée ? Desjardins est en mesure de satisfaire vos besoins. Il offre une gamme flexible de solutions de financement hypothécaire pouvant s'adapter à votre profil, sans compter que vous profiterez des conseils d'un professionnel prêt à vous épauler à chaque étape !

ASSURANCES

Assurance vie, invalidité, habitation et automobile, entreprise, accident, voyage... Desjardins fait partie des plus importants assureurs au pays et, à ce titre, vous offre des protections sur mesure, des primes concurrentielles et un service à toute épreuve.



SAVIEZ-VOUS QUE...

L'assurance soins de santé d'urgence, offerte lors de l'ouverture d'un compte, illustre bien l'engagement de Desjardins envers les nouveaux arrivants. Cette protection couvre les frais engagés au Québec pour obtenir les services de soins de santé d'urgence en cas d'accident ou de maladie pendant la période où vous attendez de pouvoir bénéficier du régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Communiquez avec un conseiller d'une caisse Desjardins pour connaître les modalités d'adhésion.

PROGRAMME IMMIGRANTS INVESTISSEURS

Desjardins est le fier partenaire du programme Immigrants Investisseurs qui s'adresse aux gens d'affaires désireux d'investir au Canada. Pour en savoir plus, visitez le www.immigrantinvestor.com.

Pour avoir plus d'information sur les produits et services que Desjardins met à votre disposition, consultez www.desjardins.com/NouveauxArrivants.

VOS FINANCES SANS FRONTIÈRES

Ici ou ailleurs, vous n'êtes jamais loin de vos affaires avec Desjardins. Entre les divers modes d'accès virtuels et les nombreux points de service répartis au Québec et en Ontario, vous profitez en effet d'un réseau de distribution de services des plus complets.



ACCÈS D'INTERNET ET TÉLÉPHONE

Avec notre service transactionnel sur le Web ou par téléphone, vous avez la possibilité de payer vos factures, de consulter vos soldes, d'effectuer des virements entre personnes et plus encore, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, peu importe où vous vous trouvez dans le monde.

SERVICES MOBILES DESJARDINS

À partir de votre appareil mobile, ces services vous donnent un accès direct à vos finances. Rendez-vous à m.desjardins.com pour en savoir plus à ce sujet.

DESJARDINS.COM

Le site Web de Desjardins est une source privilégiée d'information et de conseils de toutes sortes. À partir d'exemples concrets, les simulateurs qu'on y trouve présentent des portraits bien adaptés à la réalité. Si vous avez des questions ou souhaitez prendre rendez-vous avec votre conseiller en caisse, visitez www.desjardins.com.

LOCALISATION DES POINTS DE SERVICE

Pour trouver un point de service à proximité ou une caisse pouvant vous servir dans une autre langue que le français, profitez de notre outil de recherche en ligne qui permet une localisation géographique des différentes caisses de notre réseau en visitant le www.desjardins.com/fr/votre_caisse.

CARREFOUR DESJARDINS

Situé au centre-ville de Montréal, le Carrefour Desjardins a mis sur pied une équipe spécialisée multidisciplinaire et multilingue à l'intention des nouveaux arrivants.

L'équipe du Carrefour pourra vous accueillir du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, au 1241, rue Peel (coin Sainte-Catherine) à Montréal (Québec).

De plus, un conseiller peut vous rencontrer en dehors des heures d'ouverture, à votre bureau ou à la maison.

Pour avoir plus d'information, visitez www.desjardins.com/carrefour.

Des conditions s'appliquent à tous les produits et services offerts.

Les offres de financement (cartes VISA Desjardins, moyens de paiement et toute autre format de financement) sont assujetties à l'approbation du crédit.

¹ Excluant les caisses du Manitoba et de l'Acadie, mais incluant Desjardins Credit Union (DCU) en 2010. Données au 31 décembre 2010.

Source : Rapport annuel 2010 du Mouvement Desjardins.

² VISA Int./Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé.



Pour obtenir plus de détails

Consultez un conseiller de Desjardins,
composez le 1 800 CAISSES,
ou visitez www.desjardins.com/NouveauxArrivants.



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir